

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 82/523 du 2/6/1982
portant nomination de Monsieur ANDZIEA
Jean Marie, en qualité de Directeur
Technique à la Société d'Engineering
Industrielle.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amende-
ment à l'article 47 de la Constitution ;
Vu le décret n°82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 75/154 du 4 Avril 1979 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°80/644 du 23 Décembre 1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le Rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n°80/644 susvisé ;
Le Conseil de Ministres entendu ;

D E C R E T :

Article 1er..- Monsieur ANDZIEA Jean Marie Ingénieur des Baux et
Forêts stagiaire est nommé Directeur Technique à la Société d'Engi-
neering Industrielle.

Article 2..- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires
au présent décret.

.../...

Article 2. - Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le 2 Juin 1982.

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie et
de la Pêche,

Jean TINDI. -

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA. -

Le Ministre des Finances,

Itini-Cassotoumba LEMOULEZOU. -

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard GOMBO MESSIOMA. -